

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HOERDT

1 rue de la Tour
67720 HOERDT

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2025 A 18 H

Date de la convocation : 9 septembre 2025 – transmise par voie électronique

Membres présents : 12

Membres excusés : 5

Membres absents : 0

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Président,

Membres présents :

Pour le Conseil Municipal :

Madame la Vice-Présidente, Nadia STOLL,

Mesdames Sylvia ECKERT, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Christiane SAEMANN, Caroline MAECHLING.

Monsieur Mathieu TAESCH.

Pour les personnes extérieures :

Mesdames Béatrice DERLAND, Andrée FRITZ, Martine PIRON

Messieurs Charles BRANDT, Antoine JUND.

Membres absents excusés :

Mesdames Christiane WOLFHUGEL, Christine KLEINMANN, Claire-Lise MEYER, Catherine MISCHLER.

Monsieur Mathieu TAESCH.

Secrétaire de séance : Madame Andrée FRITZ

CA/2025/015 : OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le Président ouvre la séance et demande aux membres du Conseil d'Administration s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du 31 mars 2025 qui a été transmis en son temps.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président poursuit en demandant aux membres du Conseil d'Administration s'ils ont des observations à formuler sur l'ordre du jour qui leur a été transmis le 9 septembre 2025.

Aucune objection n'étant formulée, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Madame Andrée FRITZ est nommée secrétaire de séance.

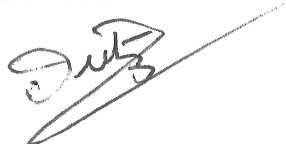
Adopté à l'unanimité.

Publié le 17 septembre 2025

Transmis à la Préfecture le

22/09/2025

La secrétaire de séance,
Andrée FRITZ



Pour extrait conforme,
Hoerdtd, le 17 septembre 2025

Le Président,
Denis RIEDINGER



Accusé de réception en préfecture
067-266700749-20250916-CA-2025-15-DE
Date de télétransmission : 22/09/2025
Date de réception préfecture : 22/09/2025